

LONDA 2025

Rapport sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Soudan

Rapport national



PARADIGM
INITIATIVE



LONDA 2025

Rapport sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Rapport produit et publié par Paradigm Initiative
Avril 2026

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous n'importe quelle forme, à condition que le crédit approprié soit accordé aux éditeurs et que l'œuvre soit présentée sans aucune déformation.

Copyright ©2026 Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria.
media@paradigmhq.org
www.paradigmhq.org



Licence Creative Commons Attribution
- Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de
Modification (CC BY-NC-ND)

ISBN: 978-978-68-6631-4



Soudan

Par Anonyme

Résumé

Ce rapport examine la situation des droits numériques et de l'inclusion numérique au Soudan en 2025. La méthodologie du rapport s'appuie sur une recherche documentaire axée sur des domaines thématiques spécifiques liés aux incidents survenus au Soudan, conformément à l'indice TheScore de Paradigm Initiative, qui vise à évaluer l'état des droits numériques dans les pays ciblés, ainsi que sur les observations tirées de l'expérience pratique de l'auteur en matière de droits numériques au Soudan. Le rapport explore divers domaines thématiques liés aux droits numériques, notamment l'accès à In-

ternet, la liberté d'expression, la protection des données et la vie privée, la censure et la modération des contenus, l'accès à l'information, l'IA et les technologies émergentes, ainsi que l'inclusion numérique.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux cas de contrôle de la connectivité par divers acteurs. De plus, la liberté d'expression s'est heurtée à d'importants obstacles juridiques. La loi sur la cybercriminalité a été modifiée en octobre 2025, imposant des sanctions plus sévères, notamment des amendes obligatoires et des peines d'emprisonnement, et a été utilisée contre des journalistes et des militants critiquant les dirigeants de l'État. Par ailleurs, des violations de la vie privée ont été fréquemment signalées en 2025, notamment par les Forces de soutien rapide (RSF)

qui inspectaient le contenu des téléphones des citoyens dans les zones de conflit. Malgré ces défis, le gouvernement a annoncé la création de nouvelles institutions en novembre 2025, notamment l'Autorité soudanaise de cybersécurité et l'Autorité soudanaise des données et de l'intelligence artificielle. Par ailleurs, les activités du Fonds de service universel (USF) ont récemment repris, soutenant

la connectivité Internet via des stations Wi-Fi Starlink dans les zones mal desservies.

Le rapport formule des recommandations à l'intention du gouvernement, notamment des Forces armées soudanaises (SAF), des Forces de soutien rapide (RSF), de la société civile, du secteur privé et des médias.



Introduction

Le Soudan est situé au nord-est de l'Afrique, bordé au nord par l'Égypte, à l'est par la mer Rouge, l'Érythrée et l'Éthiopie, au sud par le Soudan du Sud, à l'ouest par la République centrafricaine et le Tchad, et au nord-ouest par la Libye.¹ À la suite du renversement en 2019 du régime autoritaire d'Al-Bashir, qui a dirigé le Soudan pendant 30 ans, le peuple soudanais a repris espoir de construire un pays démocratique après la dernière révolution.² Cependant, l'armée a pris le pouvoir et le Soudan est désormais dirigé par un régime militaire en place depuis le 25 octobre 2021. Le lieutenant-général Burhan a mené un coup d'État militaire contre ses partenaires du gouvernement de transition, juste après le soulèvement au Soudan. En 2025, le peuple soudanais, en particulier dans les régions du Kordofan et du Darfour, vivait une situation de crise marquée par une guerre acharnée entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF).³

En 2025, la population totale du Soudan s'élevait à 52,2 millions d'habitants.⁴ Cependant, 14,6 millions de citoyens utilisent Internet, avec un taux de pénétration de 28,7 %.⁵ Au début de l'année 2025, le Soudan comptait 21,6 millions de connexions mobiles.⁶ Il existe quatre principaux fournisseurs d'accès à Internet (FAI) au Soudan, dont trois sont détenus par des capitaux étrangers (Zain, MTN et Canar), et le quatrième est Sudatel, dont le conseil d'administration comprend un membre du Conseil souverain de transition, qui représente le chef de l'État, ainsi que le ministre des Finances.⁷

1. Britannica, « Soudan », <https://www.britannica.com/place/Sudan>, (consulté le 29 novembre 2025).
2. BBC, « Omar al-Bashir : le président soudanais destitué », <https://www.bbc.com/news/world-africa-16010445>, (consulté le 29 novembre 2025).
3. BBC, « Un guide simple sur ce qui se passe au Soudan », <https://www.bbc.com/news/articles/cjel2nn22z9o>, (consulté le 20 janvier 2026)
4. Worldmeter, « Population du Soudan », <https://www.worldometers.info/world-population/sudan-population/>, (consulté le 20 janvier 2026)
5. Portail de données, « NUMERIQUE 2025 : SOUDAN », <https://datareportal.com/reports/digital-2025-sudan> (consulté le 9 novembre 2025).
6. Data Portal, « NUMERIQUE 2025 : SOUDAN », <https://datareportal.com/reports/digital-2025-sudan> (consulté le 9 novembre 2025).
7. Mubasher, Sudatel, <https://english.mubasher.info/markets/adx/stocks/SUDATEL/profile>, (consulté le 9 novembre 2025).

Accès à Internet et perturbations

L'exploitation des réseaux au Soudan est réglementée par la loi de 2018 sur l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (TPRA).⁸ L'accès à Internet sous licence locale au Soudan n'est disponible que dans les zones contrôlées par les Forces armées soudanaises (SAF), tandis que les habitants des autres zones se connectent via Internet par satellite. La vitesse moyenne d'Internet au troisième trimestre était de 22,2 Mbps, y compris la vitesse de Starlink (36,7 Mbps).⁹ De plus, le prix moyen d'un Go de données mobiles est de 1 500 SDG (0,4 USD), TVA comprise, tandis que les services Starlink sont facturés à l'heure, une heure de connexion coûtant 7 000 SDG (2 USD). Il convient de noter que les Forces de sécurité

(RSF) perçoivent des frais d'exploitation de Starlink dans les zones qu'elles contrôlent. Par ailleurs, le ministre des Finances a émis un arrêté visant à percevoir la taxe sur les télécommunications à l'avance.¹⁰

La loi TPRA comporte de nombreux articles vagues qui ont déjà été utilisés pour perturber Internet.¹¹ Cependant, l'année 2025 a été marquée par de nombreux cas de contrôle de la connectivité, variant en termes de durée, de mécanisme, d'impact et d'acteur. Le 21 janvier 2025, il a été rapporté que les RSF avaient confisqué des appareils Starlink à al-Hasahisa, al-Kamlin et East al-Jazira sans aucune justification.¹² Le 23 juin 2025, il a été rapporté que les RSF avaient démantelé des appareils Starlink dans la ville de Kotom, dans le nord du Darfour, et installé les leurs.¹³

De plus, le 6 novembre 2025, les autorités locales de Diling ont interrompu les services Starlink pendant deux jours en raison de

8. TPRA, Lois, <https://tpra.gov.sd/wp-content/uploads/2025/02/THE-TELECOMMUNICATION-AND-POST-ORGANIZATION-Act2018-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B9%D8%AA%D9%85%D8%AF%D8%A9.pdf>, (Consulté le 9 novembre 2025)
9. SpeedGeo, « Vitesse de connexion Internet au Soudan », <https://www.speedgeo.net/statistics/sudan>, (consulté le 9 novembre 2025)
10. Ministère des Finances, « Décision du ministère des Finances relative à la perception anticipée de la TVA sur les télécommunications », <https://mof.gov.sd/%D9%82%D8%B1%D8%A7%D8%B1-%D9%85%D9%86-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%A7%D9%84%D9%8A%D8%A9-%D8%A8%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%AD%D8%B5%D9%8A%D9%84-%D8%A7%D9%84%D9%81%D9%88%D8%B1%D9%8A-%D9%84%D9%84%D8%B6%D8%B1%D9%8A/>, (consulté le 9 novembre 2025)
11. Les Voix Globaux, « Au Soudan, la justice se prononce en faveur d'un accès sans restriction à Internet », <https://advox.globalvoices.org/2021/12/16/in-sudan-the-court-stands-on-the-side-of-unrestricted-access-to-the-internet/>, (consulté le 9 novembre 2025)
12. Nabd Sudan, « Les Forces de sécurité de la République (RSF) confisquent des équipements Starlink dans trois localités », <https://nabdsudan.net/?p=159983>, (consulté le 9 novembre 2025)
13. Darfur 24, « Arrestations et restrictions de l'utilisation d'Internet au Darfour-Nord », <https://www.darfur24.com/2025/06/23/%D8%A7%D8%B9%D8%AA%D9%82%D8%A7%D9%84%D8%A7%D8%AA-%D9%88%D8%AA%D9%82%D9%8A%D9%8A%D8%AF-%D8%A7%D8%B3%D8%AA%D8%AE%D8%AF%D8%A7%D9%85-%D8%A7%D9%84%D8%A5%D9%86%D8%AA%D8%B1%D9%86%D8%AA-%D9%81%D9%8A-%D8%B4/>, (consulté le 9 novembre 2024)

bombardements.¹⁴ Par ailleurs, les autorités ont ordonné une coupure quotidienne d'Internet du 7 au 10 juillet 2025 durant trois heures chaque jour, justifiant cette mesure par la nécessité d'éviter la tricherie lors de l'examen national.¹⁵ De plus, après avoir pris le contrôle de la ville d'Al-Fashir fin octobre 2025, la RSF a isolé la ville, interdisant tout moyen de communication.¹⁶ Par ailleurs, la TPRA a ordonné aux FAI de restreindre les appels WhatsApp en juin 2025, justifiant cette mesure par des raisons de « sécurité nationale ».¹⁷

Liberté d'expression

en ligne et accès à

l'information

Les autorités ont modifié la loi de 2018 sur la lutte contre la cybercriminalité (loi sur la cybercriminalité) en octobre 2025, en prévoyant des sanctions plus sévères et l'imposition obligatoire d'amendes et de peines d'emprisonnement.¹⁸ Le premier cas d'application de cette loi contre la liberté d'expression a concerné le journaliste Azmy Abderazik, qui avait critiqué le Premier ministre.¹⁹ De plus, même avant ces modifications, la loi avait déjà été utilisée contre des militants qui critiquaient les « dirigeants de l'État ».

En février 2025, le tribunal chargé des affaires

14. Darfur 24, « Levée de la coupure d'Internet à Dilling, dans le Kordofan du Sud, après un isolement imposé par les bombardements », <https://www.darfur24.com/2025/11/08/%D8%B1%D9%81%D8%B9-%D8%AD%D8%B8%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%A5%D9%86%D8%AA%D8%B1%D9%86%D8%AA-%D9%81%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D8%AF%D9%84%D9%86%D8%AC-%D8%A8%D8%AC%D9%86%D9%88%D8%A8-%D9%83%D8%B1%D8%AF%D9%81%D8%A7/>, (consulté le 9 novembre 2025)
15. Cloudflare, « Pannes en ligne : résumé des perturbations Internet au troisième trimestre 2025 », <https://blog.cloudflare.com/q3-2025-internet-disruption-summary/#sudan>, (consulté le 9 novembre 2025)
16. Akhbar Sudan, « Al-Fasher est en proie à un isolement numérique total après la confiscation de ses équipements de communication par les Forces de soutien rapide », <https://www.sudanakhbar.com/1715407>, (consulté le 9 novembre 2025)
17. Développement des télécommunications, « Le blocage des appels WhatsApp par le Soudan entre en vigueur », <https://developingtelecoms.com/telecom-business/telecom-regulation/18836-sudan-s-blocking-of-whatsapp-calls-goes-into-effect.html>, (consulté le 19 novembre 2025)
18. Al Jazeera, « Craintes que des modifications législatives ne soient utilisées pour restreindre les libertés au Soudan », <https://www.ajnet.me/politics/2025/10/19/%D9%85%D8%AE%D8%A7%D9%88%D9%81-%D9%85%D9%86-%D8%A7%D8%B3%D8%AA%D8%BA%D9%84%D8%A7%D9%84-%D8%AA%D8%B9%D8%AF%D9%8A%D9%84%D8%A7%D8%AA-%D9%82%D8%A7%D9%86%D9%88%D9%86%D9%8A%D8%A9>, (consulté le 19 novembre 2025)
19. Akhbar Sudan, « Le parquet émet un mandat d'arrêt contre le journaliste Azmi Abdel Razek à la suite de son arti-

de terrorisme et des crimes contre l'État a rendu un jugement contre un directeur médical qui a été condamné à quatre ans de prison et dont les téléphones ont été confisqués pour avoir insulté et maudit des dirigeants des forces armées.²⁰ Il a été inculpé en vertu de l'article 24 de la loi sur la cybercriminalité, qui érige la diffamation en infraction pénale.

Par ailleurs, après la prise de contrôle d'Al-Fasher par les Forces de soutien rapide (RSF), le syndicat des journalistes soudanais a signalé le 6 novembre 2025 avoir perdu le contact avec sept journalistes sur place, et que quatre autres journalistes étaient détenus par les RSF avant d'entrer dans Al-Fasher.²¹

En 2025, aucun cas de blocage de site web n'a été signalé. Toutefois, des arrestations liées à la liberté d'expression en ligne ont été relevées au cours de l'année. Le 28 juin, la « cellule de sécurité », une force conjointe

regroupant plusieurs agences de sécurité, a arrêté le journaliste Onor Hamad, à la suite d'une publication dans laquelle il critiquait les Services généraux de renseignement (GIS) pour avoir confisqué son passeport.²² De même, le 26 octobre, la journaliste Rshan Oshi a publié sur Facebook qu'elle avait été libérée après avoir été arrêtée par une « entité de sécurité que je ne nommerai pas ». ²³ Par ailleurs, les Forces de sécurité de la République (RSF) ont arrêté le correspondant d'Al Jazeera, Moamer Ibrahim, après leur prise de contrôle de la ville d'Al Fasher.²⁴

En outre, en ce qui concerne l'accès à l'information, le Soudan dispose de la loi de 2015 sur le droit d'accès à l'information,²⁵ qui restreint de manière préoccupante l'accès à l'information au lieu de le faciliter, puisqu'elle énumère 12 types d'informations classifiées dont l'accès est restreint, notamment les informations liées à la « sécurité nationale » et à la politique étrangère. La loi n'est pas encore

cle sur Kamel Idris », <https://www.sudanakhbar.com/1719589>, (consulté le 19 novembre 2025)

20. Al Sudani, « Quatre ans de prison pour un homme reconnu coupable d'avoir insulté et injurié des dirigeants de l'État [Un homme a été condamné à quatre ans de prison pour avoir insulté et injurié des dirigeants de l'État.] », <https://alsudaninews.com/?p=190682>, (consulté le 19 novembre 2025)
21. Alttahrir, « Le Syndicat des journalistes dévoile la situation des journalistes à El Fasher après les récents affrontements », <https://www.althahrir.com/archives/107029>, (consulté le 20 novembre 2025)
22. Facebook, Azza Aira, <https://www.facebook.com/100002844124678/posts/9544067919031251/?rclid=2oW8cl-C7amM7L6Cb#>, (consulté le 29 novembre 2025)
23. Al Raya News, « Rshan Oshi raconte les détails de son arrestation », <https://alrayanews.net/85337>, (consulté le 29 novembre 2025)
24. Al Jazeera, « Condamnation locale et internationale de l'arrestation du journaliste Muammar Ibrahim par les Forces de soutien rapide », <https://www.ajnet.me/media/2025/10/28/%D8%AA%D9%86%D8%AF%D9%8A%D8%AF-%D9%85%D8%AD%D9%84%D9%8A-%D9%88%D8%AF%D9%88%D9%84%D9%8A-%D8%A8%D8%A7%D8%B9%D8%AA%D9%82%D8%A7%D9%84-%D8%A7%D9%84%D8%AF%D8%B9%D9%85-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D8%B1%D9%8A%D8%B9>, (consulté le 29 novembre 2025)
25. Ministère de la Justice, « Loi de 2015 sur le droit d'accès à l'information », <https://moj.gov.sd/sudanlaws/#/reader/chapter/362>, (consulté le 6 novembre 2025)
26. Les voix Globaux, « Arguments en faveur de la réforme de la loi soudanaise sur l'accès à l'information », <https://>

pleinement opérationnelle depuis son adoption, car elle prévoyait la création d'une commission d'accès à l'information, mais celle-ci n'avait pas encore été mise en place au moment de la rédaction du présent rapport, rendant ainsi inaccessible le droit d'accès à l'information. De plus, bien qu'elle ait été promulguée, la loi a classé certaines informations dont l'accès est interdit aux citoyens, en utilisant le terme vague de « sécurité nationale », qui peut être détourné pour restreindre l'accès à l'information. Même si la loi a affirmé les droits des personnes handicapées, elle n'a pas précisé les moyens de communication accessibles nécessaires pour garantir l'inclusion des personnes handicapées.²⁶

Parmi les autres lois utilisées par les autorités figurent la loi de 2018 sur l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes, l'amendement de 2007 à la loi sur les forces armées soudanaises et la loi de 1997 sur l'état d'urgence et la sécurité publique.

Le règlement de 2020 sur le filtrage des contenus et le blocage des sites web sur Internet

a établi une liste comprenant 13 catégories qui doivent être filtrées et bloquées au Soudan.²⁷ Ces catégories incluent la pornographie infantile, les armes, les jeux d'argent et les paris. Certaines catégories vagues, notamment « l'appel à l'athéisme » visé à l'article 16-E du règlement, ouvrent la voie à de nombreux abus contre la liberté religieuse. De plus, cette même liste stipule à l'article 16-I que les réseaux privés virtuels (VPN) doivent être bloqués, ce qui indique une intention de bloquer les outils de contournement.²⁸

Protection des

données et vie privée

Le Soudan ne dispose actuellement d'aucune loi complète sur la protection des données.²⁹ Malgré cette absence, l'article 20-1 du règlement de 2013 sur l'organisation des systèmes de paiement stipule que les prestataires de services de paiement doivent prendre les me-

globalvoices.org/2019/08/28/the-case-for-reforming-the-sudanese-access-to-information-act/, (consulté le 7 novembre 2025)

27. TPRA, « Liste des pages et sites web filtrés et bloqués sur Internet pour l'année 2020 », <https://tpra.gov.sd/wp-content/uploads/2023/12/12/%D9%84%D8%A7%D8%A6%D8%AD%D8%A9-%D8%AA%D8%B1%D8%B4%D9%8A%D8%AD-%D9%88%D8%AD%D8%AC%D8%A8-%D8%A7%D9%84%D9%85%D9%88%D8%A7%D9%82%D8%B9-%D9%88%D8%A7%D9%84%D8%B5%D9%81%D8%AD%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84%D8%A5%D9%84%D9%83%D8%AA%D8%B1%D9%88%D9%86%D9%8A%D8%A9-%D8%B9%D9%84%D9%89-%D8%B4%D8%A8%D9%83%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A5%D9%86%D8%AA%D8%B1%D9%86%D8%AA-%D9%84%D8%B3%D9%86%D8%A9-2020%D9%85.pdf>, (consulté le 9 janvier 2025)
28. Les voix Globaux, « Comment le gouvernement soudanais a légalisé la catégorisation et le filtrage des contenus sur Internet », <https://advoc.globalvoices.org/2022/08/02/how-the-government-in-sudan-legalized-internet-categorizing-and-content-filtering/>, (consulté le 8 novembre 2025)
29. Protection des données en Afrique, « Soudan », <https://dataprotection.africa/sudan/>, (consulté le 3 novembre 2024)

sures nécessaires pour protéger et préserver les données des utilisateurs.³⁰ La pratique de la surveillance et les violations de la vie privée au Soudan posent problème, car les autorités ont utilisé différentes technologies provenant de plusieurs fournisseurs à différentes époques.

Plusieurs cas de violation de la vie privée ont été signalés en 2025. Il a été rapporté que les RSF avaient inspecté le contenu des téléphones des citoyens dans la ville de Nyala.³¹ De plus, certains citoyens ont rapporté que les RSF inspectaient le contenu de leurs téléphones aux points Starlink de Khartoum avant d'entrer en conflit avec les SAF.³² Ces cas ont des implications pour la sécurité et le chiffrement des communications.

Censure et modération

des contenus

L'année 2024 a été marquée par des changements significatifs dans les efforts de modération des contenus au Soudan. En octobre 2024, X a emboîté le pas à Meta en suspendant certains comptes de la RSF, notamment le compte officiel de la RSF, ainsi que celui du commandant de la RSF, Mohamed Hamdan Daglo.³³ Cette mesure a fait suite à une campagne de relations publiques menée par un militant pro-SAF du nom de Mohamed Kambal.³⁴

Cependant, le 27 novembre 2025, cette même personne, Kambal, a révélé que X avait supprimé les comptes du soi-disant « gouvernement Tasees », lié aux RSF.³⁵ De plus, le cen

30. Banque centrale du Soudan, « Règlement sur l'organisation des systèmes de paiement », https://web.archive.org/web/20230501153605/https://cbos.gov.sd/sites/default/files/ps_business_organization.pdf, (consulté le 29 novembre 2025)
31. Sudan Independent, « Campagne de fouille des téléphones des civils à Nyala, dans le Sud-Darfour », , (consulté le 29 novembre 2025)
32. Facebook, Mohsin Alneemah, https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=10233655448826580&id=1190028496&rdid=QIQTUcf6lwFLEDeA#, (consulté le 29 novembre 2025)
33. Business & Human Rights Resource Centre, « Soudan : X a suspendu les comptes de Hemedti et des RSF », <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/sudan-x-suspends-accounts-of-hemedti-and-rsf/>, (consulté le 29 novembre 2025)
34. Aljazeera, « عيرسلا معدلا تاباسح تاصرنم فاقاي! دعجب نادوسلا يف لدج [Polémique au Soudan après la suspension des comptes des Forces de soutien rapide] », <https://www.ajnet.me/news/2024/10/22/%D8%AC%D8%AF%D9%84-%D9%81%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%88%D8%AF%D8%A7%D9%86-%D8%A8%D8%B9%D8%AF-%D8%A5%D9%8A%D9%82%D8%A7%D9%81-%D9%85%D9%86%D8%B5%D8%A7%D8%AA-%D8%AD%D8%B3%D8%A7%D8%A8%D8%A7%D8%AA>, (consulté le 29 novembre 2025)
35. Facebook, Mohamed Kambal, [https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=pfbid02Vz6Amw3R8JU-cAv9f5hVXeu81XRE56zyxf6v9vHM5sYw6mTnvokbuRnLCXXBSsjMDI&id=100069487239242&_cft__\[0\]=AZXHAK-mhXosehZGKgflr56QuHT31qD7OXPSXHOU4Ag5u9XG7rYa6EstZ4hQEIZvdD9mGXoyG4TvqJASuoWfFPBtOAsOK-mkBpLxV6c7C0swo8Pi_WhzzTqV5TJq3KimVvQv8fnWLLJk8uFxAiHwWEdXCRQwaYLVQ-PcwavaBjNl4NbFzt_u6O-QPCku2MDMGptGFw&__tn__=%2CO%2CP-R](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=pfbid02Vz6Amw3R8JU-cAv9f5hVXeu81XRE56zyxf6v9vHM5sYw6mTnvokbuRnLCXXBSsjMDI&id=100069487239242&_cft__[0]=AZXHAK-mhXosehZGKgflr56QuHT31qD7OXPSXHOU4Ag5u9XG7rYa6EstZ4hQEIZvdD9mGXoyG4TvqJASuoWfFPBtOAsOK-mkBpLxV6c7C0swo8Pi_WhzzTqV5TJq3KimVvQv8fnWLLJk8uFxAiHwWEdXCRQwaYLVQ-PcwavaBjNl4NbFzt_u6O-QPCku2MDMGptGFw&__tn__=%2CO%2CP-R), (consulté le 29 novembre 2025)

tre de transparence de Meta a souligné³⁶ qu'il n'avait reçu aucune demande de suppression de la part du gouvernement soudanais. Par ailleurs, le centre de transparence de TikTok n'a pas publié de mises à jour concernant les données relatives aux demandes de suppression de contenu cette année. De même, le rapport de transparence de Google n'inclut pas le Soudan dans la liste des pays, ce qui représente une lacune dans les sources d'information relatives au Soudan en matière de modération des contenus.³⁷

Inclusion numérique

En novembre 2025, le ministre soudanais des Télécommunications et de la Transformation numérique a annoncé la création de trois nouvelles institutions, à savoir l'Autorité de la transformation numérique, l'Autorité soudanaise de cybersécurité et le Conseil de régulation des professions informatiques. Il a également indiqué que le nom du Centre national d'information avait été modifié pour devenir l'Autorité soudanaise des données

et de l'intelligence artificielle.³⁸ Malgré ces développements, le cadre de gouvernance et le cadre juridique de ces institutions n'ont pas été publiés.

Deux professionnels des TIC ont affirmé avoir créé un logiciel de reconnaissance faciale entraîné à reconnaître les soldats de la RSF aux frontières.³⁹ Bien qu'il ne soit pas encore confirmé que ce logiciel ait été utilisé par les autorités, sa précision soulève de nombreuses questions quant à son impact potentiel sur les libertés et les droits des citoyens.

L'article 35 de la loi sur la cybercriminalité criminalise explicitement des actes tels que le fait de menacer ou de tromper un enfant par des moyens numériques, dans le but de protéger les mineurs contre les comportements répréhensibles en ligne. Malheureusement, malgré cette disposition positive, il y a un manque évident d'engagement proactif, laissant les enfants vulnérables aux cybermenaces sans intervention en temps opportun.

36. <https://www.google.com/url?q=https://transparency.meta.com/reports/government-data-requests/country/SD/&sa=D&source=docs&ust=1771768464868635&usg=AOvVaw3AcPAAdSA4tqWEbMYxNICQF>

37. Rapport de transparence de Google, « Demandes des pouvoirs publics visant à supprimer du contenu », <https://transparencyreport.google.com/government-removals/government-requests?hl=en>, (consulté le 5 novembre 2025)

38. LinkedIn, Ahmed Dirdiri Ghandour, https://www.linkedin.com/posts/ahmedghandour_sudan-digitaltransformation-artificialintelligence-activity-7391916669910265856-UQdn?utm_source=social_share_send&utm_medium=member_desktop_web&rcm=ACoAACH4BX0BFFQpZj9F_NHDZ6xgvoj0mB0RkBM, (consulté le 29 novembre 2025)

39. Alzaawia, « يب ربا عمل ا يف عير-سلا م- عدلا يبوسنم يل ع فرعتي يلا ا ماظن رالفتبا » [Développement d'un système basé sur l'IA pour identifier le personnel d'intervention rapide aux postes-frontières], <https://alzaawia.net/92148>, (consulté le 29 novembre 2025)

Le Fonds de service

universel (USF)

Le gouvernement a mis en place le projet de Fonds de service universel (USF) au Soudan à trois reprises, à partir de 2003, après avoir formé le Conseil de développement des technologies de l'information. Puis, en 2005, le Conseil a été transformé en « Fonds », et enfin, l'actuel Fonds de service universel a été créé sous ce nouveau nom en 2018, conformément à la loi sur la réglementation des télécommunications et des services postaux (TPRA).⁴⁰

L'autorité de régulation, la TPRA, mène des enquêtes annuelles dans le cadre de son projet de service global. Les dernières informations accessibles au public datent de 2018, année où une enquête a été menée sur 55 zones non couvertes par les réseaux de communication lors de la première phase, afin de collecter des données précises puis de les classer en fonction de leur viabilité économique en termes de profits et de pertes, pour les opérateurs et les FAI. L'équipe chargée de l'enquête

a identifié 17 zones viables et 38 zones non viables. À partir de 2018, la TPRA a précisé que la mission du Fonds de service universel (USF) consistait à prendre en charge les zones économiquement non viables, tandis que les entreprises de télécommunications devaient inclure les zones économiquement viables dans leur plan annuel de mise en œuvre.⁴¹

Cette étude n'a toutefois permis de trouver aucune information en ligne concernant des projets soutenus par l'USF en 2025. Le rapport Londa 2023 mentionnait toutefois que l'USF ne disposait ni de plans ni de ressources en raison de la guerre.⁴²

Cependant, l'année 2025 a vu le retour de l'USF, le directeur de la TPRA, le Dr Alsadig Gamal, ayant déclaré que l'organisme soutenait la connectivité Internet via Starlink dans certaines zones non couvertes par les FAI. Il a ajouté : « Nous avons installé des stations Wi-Fi connectées à Starlink et proposé une connectivité à un prix subventionné. »⁴³

40. TPRA, « Fonds de service universel », <https://web.archive.org/web/20190422055334/https://tpra.gov.sd/wp-content/uploads/2018/06/Universal-Service-Fund.pdf>, (consulté le 29 novembre 2025).
41. TPRA, « Fonds de service universel », <https://web.archive.org/web/20220625164326/https://tpra.gov.sd/regulation-issues/%d8%a7%d9%84%d9%85%d8%b4%d8%a7%d8%b1%d9%8a%d8%b9/universal-service/>, (consulté le 10 novembre 2023).
42. Paradigm Initiative, « Londa Soudan 2023 », https://paradigmhq.org/sdm_downloads/londa-23-sudan-en/, (consulté le 29 novembre 2025)
43. Entretien avec le directeur de la TPRA, 29 novembre 2025

Conclusion

L'environnement numérique du Soudan est lié au conflit en cours, ce qui se traduit par un accès limité à Internet et de sévères restrictions des droits numériques. La loi sur la TPRA et les récentes modifications législatives ont fourni un cadre permettant aux autorités et aux parties belligérantes de perturber activement les communications, de censurer la liberté d'expression et de violer la vie privée. Bien que des efforts soient déployés

pour moderniser les institutions des TIC, ces avancées sont compromises par le secret entourant la nouvelle législation et l'application active de lois restrictives à l'encontre des citoyens et des journalistes. Le contexte général révèle un écart significatif entre l'objectif déclaré de transformation numérique et la réalité de la censure, de la surveillance et de la répression de la dissidence.

Recommandations

Le gouvernement devrait :

Cesser immédiatement d'utiliser les articles vagues (6-j) de la loi TPRA pour perturber l'accès à Internet ou imposer des restrictions, telles que l'ordre de restreindre les appels WhatsApp au nom de la « sécurité nationale ».

Modifier les lois de 2009 sur la lutte contre la cybercriminalité (articles 24, 25, 26)⁴⁴, sur la presse et les publications de presse (articles 5, 33, 35)⁴⁵, la loi de 2018 sur l'Autorité de régulation des télécommuni-

44. Loi sur la lutte contre la cybercriminalité, <https://tpra.gov.sd/wp-content/uploads/2024/12/%D9%82%D8%A7%D9%86%D9%88%D9%86-%D8%AC%D8%B1%D8%A7%D8%A6%D9%85-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B9%D9%84%D9%88%D9%85%D8%A7%D8%AA%D9%8A%D8%A9.pdf>, (consulté le 2 février 2026)
45. Loi de 2009 sur la presse et les publications de presse, Mena Rights, <https://menarights.org/sites/default/files/2016-11/The%20press%20and%20printed%20press%20material%20act%202009%20%28AR%29.pdf>, (consulté le 2 février 2025)

cations et des postes et la loi de 2010 sur la sécurité nationale (article 25(a))⁴⁶, qui contiennent des termes vagues et imposent des sanctions sévères et disproportionnées aux fonctionnaires, afin de supprimer les dispositions vagues et la criminalisation des fausses informations et de la sédition.

Adopter une loi sur la protection des données.

Rendre publiques les législations relatives aux institutions nouvellement créées afin de garantir la responsabilité et de prévenir les abus.

Mettre en œuvre la loi sur l'accès à l'information afin d'améliorer l'accès à l'information, ce qui réduira la propagation et l'impact de la désinformation et permettra aux citoyens d'accéder aux informations pertinentes provenant de

leurs sources.

Réduire la taxe sur les télécommunications afin de garantir un accès abordable à Internet.

Soutenir la mise en œuvre du Fonds de service universel et communiquer de manière proactive sur l'utilisation des fonds.

Ne pas cibler les citoyens, les journalistes et les militants en fonction de leurs activités en ligne.

Cesser de saisir et d'inspecter arbitrairement les téléphones et autres appareils électroniques des citoyens, de violer le cryptage et de porter atteinte au droit à la vie privée.

Publier les cadres juridiques de l'Autorité de cybersécurité et de l'Autorité des données et de l'intelligence artificielle.

Les Forces de soutien rapide (RSF) devraient :



- Ne pas cibler les citoyens, les journalistes et les militants en raison de

leurs activités en ligne par des actions telles que la saisie et l'inspec

46. Loi sur la sécurité nationale, Mena Rights, <https://menarights.org/sites/default/files/2016-11/Sudan%20National%20Security%20Act%202010%20%28EN%29.pdf>, (consulté le 2 février 2026)

- tion illégales ou le vol des téléphones et autres appareils électroniques des citoyens.

Les organisations de la société civile devraient :

- Surveiller activement et documenter les cas où la loi modifiée sur la cybercriminalité est détournée pour poursuivre des militants et des journalistes, et faire pression pour son abrogation ou sa réforme.
- La société civile devrait militer contre les coupures d'Internet dans les zones de conflit en recourant à des actions en justice stratégiques et à la surveillance technique des réseaux afin de tenir les acteurs armés pour responsables de l'utilisation des coupures d'Internet comme outil de guerre de l'information et de répression numérique.
- La société civile doit sensibiliser la population soudanaise aux droits numériques par le biais de formations et de campagnes médiatiques.
- La société civile devrait dispenser des formations en matière de sécurité numérique aux personnes ciblées par des logiciels espions ou d'autres formes de surveillance numérique.
- La société civile devrait plaider en faveur de la publication immédiate de la législation régissant les nouvelles autorités chargées des TIC et de l'IA annoncées par le ministre des Télécommunications et de la Transformation numérique.
- La société civile devrait surveiller et documenter les violations des droits numériques.

Les médias :

- Renforcer leurs capacités en matière de vérification des faits et de lutte contre la désinformation.
- Dispenser des formations sur la sécurité numérique à leurs membres.
- Collaborer avec des partenaires internationaux pour faire pression sur les grandes plateformes technologiques afin qu'elles améliorent leur transparence en incluant les données relatives au Soudan dans leurs rapports sur la suppression de contenu et la transparence.
- Rendre compte des inégalités en matière d'accès au numérique.







Le secteur privé devrait :











- Mettre à jour régulièrement ses rapports de transparence. De plus, Google et X devraient ajouter le Soudan à leur rapport.
- Respecter les normes de protection des données.
- Les fournisseurs d'accès à Internet devraient résister aux ordres de coupure et informer leurs utilisateurs lorsqu'ils reçoivent de tels ordres







L'indice Score



Soudan, 2025

1 = Totalement non conforme; 2 = Légèrement conforme; 3 = Modérément conforme;
4 = Considérablement conforme; 5 = Entièrement conforme

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2025 Score	2025 Justification
Coupures d'Internet	P38(2)			Le gouvernement a coupé l'accès à Internet pendant les examens et bloqué les appels WhatsApp.
Absence de lois, de politiques et d'autres mesures visant à promouvoir un accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet	P37			L'USF a contribué à l'accès à Internet dans certaines zones mal desservies.
Criminalisation des fausses informations	P22(2)			La loi sur la cybercriminalité a criminalisé les fausses informations.

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2025 Score	2025 Justification
Législation sur la sédition	P22(2)			La loi sur la cybercriminalité a érigé en infraction pénale la sédition.
Les États interviennent et exigent la suppression de contenus en ligne par les intermédiaires Internet	P20(1) et (2)			Plusieurs cas d'arrestations et de harcèlement des médias par les autorités et RSF ont été signalés.
Législation sur la sédition	P42			Bien que certaines lois contiennent des articles relatifs à la protection des données, il n'existe pas de législation en matière de protection des données
Les États interviennent et exigent la suppression de contenus en ligne par les intermédiaires Internet	P38 et P39(4)			Bien qu'il n'y ait pas d'informations pour cette année, l'année dernière a été marquée par de nombreux cas d'ingérence gouvernementale.
Atteinte à la confidentialité des communications	P41			Des inspections téléphoniques ont eu lieu dans les zones contrôlées par la RSF.

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2025 Score	2025 Justification
Manquement du gouvernement à son obligation de divulguer et de diffuser de manière proactive les informations relatives aux technologies numériques.	P29(3)			Alors que le gouvernement avait l'habitude de diffuser des informations via l'agence de presse officielle et la plateforme du porte-parole, certaines informations font défaut et ne peuvent être trouvées sans les reportages des médias. De plus, la législation relative aux institutions nouvellement créées n'a pas été publiée. De même, la modification de la loi sur la cybercriminalité n'a pas été publiée. Le Soudan a adopté la « loi sur le droit d'accès » en 2015. Cette loi contient une liste de 12 types d'informations classifiées dont l'accès est restreint aux citoyens, utilisant des termes vagues pour décrire ces catégories, qui servent de justification à la non-divulgaration
Stratégies nationales en matière d'IA et de technologies émergentes	P39(6)			Le gouvernement a créé une nouvelle institution dédiée à l'IA, mais aucune activité concrète n'a encore été annoncée.
Adoption de lois, de politiques et de mesures spécifiques en faveur des enfants visant à promouvoir leur sécurité numérique et la protection de leur vie privée en ligne	P37(5)			L'article 35 de la loi sur la cybercriminalité punit les criminels qui menacent ou trompent un enfant. Cependant, il n'y a pas d'application proactive sur le terrain.

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2025 Score	2025 Justification
Inclusion numérique	P37(3)			Il n'existe aucune information publique concernant le Fonds de service universel (USF). Cependant, nous avons appris que l'USF avait soutenu l'accès à Internet dans certaines zones mal desservies.
TOTAL (jusqu'à 60)	2024: 21	2025 20		



374 Borno Way, Yaba 101245, Lagos, Nigeria.
www.paradigmhq.org